

Pas à pas:

4 étapes pour une transition sans stress !

Votre expert-comptable, en tant que partenaire de confiance, vous accompagne dans une transformation digitale. Il est là pour vous guider tout au long de ce parcours.

Découvrez les quatre étapes essentielles à cette transition.

ÉTAPE 1

Comprendre : découvrez la réforme

POURQUOI ?

Comprendre les nouvelles réglementations de facturation électronique vous permettra d'appréhender l'impact de cette réforme sur votre organisation et ainsi sur vos processus.

COMMENT ?

Échangez simplement avec votre expert-comptable afin qu'il vous donne toutes les informations clés. Il sera en mesure de vous donner l'ensemble des éléments pour vous préparer.

ÉTAPE 3

Préparation : choisissez les bonnes solutions

POURQUOI ?

Avec le diagnostic réalisé et l'identification de vos cas d'usages, il est temps de passer à l'action avec une solution adaptée à votre besoin.

COMMENT ?

Choisissez un prestataire adapté : logiciel de traitement des factures fournisseurs et/ou de comptabilité, connecté avec la Plateforme agréée (ex. PDP) que vous choisissez. Mais également un logiciel d'émission de factures conforme et connecté. Inscrivez-vous à la Plateforme agréée choisi afin de définir votre adresse électronique comme adresse de réception des factures.

ÉTAPE 2

Diagnostic : cartographiez vos processus & vos flux

POURQUOI ?

Commençons par le début, découvrez à quel point vos processus sont automatisés et identifiez les zones qui peuvent être optimisées. Il est donc essentiel de faire la segmentation pour cartographier la typologie de vos clients et identifier vos cas d'usages.

COMMENT ?

Avec l'aide de votre expert-comptable et de l'outil d'analyse, mesurez votre niveau de maturité et repérez les pistes d'amélioration. Vous pourrez alors cartographier vos processus internes et vos outils. Vous obtiendrez ainsi une vue claire de votre point de départ.

Cartographiez également vos flux de facturation et identifiez les obligations qui vous concernent : types de transaction, cas d'usage spécifiques et volumes de factures. Pour vous aider, utilisez la vidéo « Comment se préparer ? » cela vous aidera à agir de manière plus efficace.

ÉTAPE 4

Déploiement : élaborer un plan d'accompagnement

POURQUOI ?

Ces nouveautés liées à la réforme de la facturation électronique impliquent des transformations majeures. Il est donc essentiel de préparer votre organisation en élaborant un plan d'accompagnement.

COMMENT ?

Définissez le plan d'accompagnement : formez-vous, impliquez et formez vos équipes. Modifiez certains processus internes comme la mise à jour des fiches clients ou encore l'intégration des nouvelles mentions obligatoires. Et testez les nouveaux modes de transmission de factures avant le passage définitif (dès janvier 2026).

Avec ces étapes, vous structurez votre approche et assurez une transition fluide vers la facturation électronique.

Prêt à voir votre entreprise évoluer et vos clients impressionnés ? C'est parti !